



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### OPAC

#### Question orale n° 1079

#### Texte de la question

Le département de la Vienne développe en liaison avec l'Etat une politique dynamique de construction ou de rehabilitation de logements sociaux en milieu rural et urbain. Il reste toutefois que la ville de Chatellerault compte un important parc de logements locatifs sociaux, dont la grande majorité est propriété de l'OPAC 86, qui nécessiterait pour partie une rehabilitation. Ainsi, et malgré les nombreuses opérations d'amélioration de ce parc social menées ces dernières années, afin d'offrir à une population souvent défavorisée un cadre de vie de qualité, d'autres programmes tout aussi importants pourraient être menés. L'OPAC 86 a prévu dans ce cadre une grande opération de rehabilitation de 221 logements à la zone d'aménagement concerté (ZAC) Pierre-de-Coubertin. Cette opération n'avait pu être programmée dans le cadre des 20 000 Palulos supplémentaires prévus pour 1995, la priorité ayant été accordée à la construction de logements neufs dans la Vienne. La nécessité de rehabiler cette résidence se faisant pressante, M. Jean-Pierre Abelin interroge M. le ministre délégué au logement sur la possibilité existant d'inscrire cette opération au titre de la programmation 1996.

#### Texte de la réponse

M. le président. M. Jean-Pierre Abelin a présenté une question n° 1079.

La parole est à M. Jean-Pierre Abelin, pour exposer sa question.

M. Jean-Pierre Abelin. Monsieur le ministre délégué au logement, vous connaissez mieux que quiconque les efforts financiers et la volonté du département de la Vienne, en liaison avec celle de l'Etat, pour développer une politique dynamique de construction et de rénovation en milieu rural et en milieu urbain.

Dans les dix-huit derniers mois, grâce aux moyens que vous avez dégagés et à ceux que l'assemblée départementale a votés, c'est en fait près de 1 500 logements nouveaux qui auront été implantés en milieu rural pour répondre aux nombreuses demandes en instance, qu'elles soient liées au phénomène traditionnel de décohabitation ou aux délocalisations d'activités et à la dynamique générée par le développement de l'université de Poitiers et du complexe du Futuroscope.

Cependant, en dépit d'une politique active, largement engagée, d'amélioration et de rehabilitation de logements locatifs sociaux sur Chatellerault et sur Poitiers, il reste à poursuivre et à achever la rehabilitation de grands ensembles dont la qualité de vie et d'habitabilité se dégrade rapidement.

À la veille de votre venue dans la Vienne et de la signature d'une nouvelle convention entre l'Etat et le conseil général, à la veille de la tenue prochaine du comité départemental de l'habitat présidé par le préfet, je voudrais de nouveau attirer votre attention sur les besoins en PALULOS et vous signaler tout particulièrement la nécessité de programmer une opération de rehabilitation de 221 logements appartenant à l'OPAC 1986, situés dans la ZAC Pierre-de-Coubertin, à Chatellerault, que les locataires attendent avec espoir et patience.

Monsieur le ministre, je vous remercie à nouveau pour l'action que vous avez déjà engagée et pour l'attention que vous porterez à cette demande justifiée.

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au logement.

M. Pierre-André Perissol, ministre délégué au logement. Comme vous le savez, monsieur le député, la programmation des crédits d'aide à la pierre est totalement déconcentrée. Il revient au préfet de région de

repartir les credits dont il dispose entre les departements de sa region en fonction des besoins. Puis, le prefet de departement retient les operations a financer selon les priorites locales.

Pour 1996, la loi de finances initiale prevoit la realisation de 80 000 PLA, dont 20 000 PLA tres sociaux, et de 120 000 logements en prime a l'amelioration des logements a usage locatif et a occupation sociale, les PALULOS.

Dans ce cadre, la region Poitou-Charentes a obtenu une dotation PLA-PALULOS s'elevant a 67,1 millions de francs, ce qui represente environ 800 logements PLA et 1 780 logements PALULOS. Le departement de la Vienne a obtenu une enveloppe PLA-PALULOS de 13,4 millions de francs, representant environ 160 PLA et 350 logements PALULOS en categorie III, deconcentres, les credits de categorie II, regionaux, n'ayant pas encore ete repartis.

Par ailleurs, la Vienne a d'ores et deja obtenu 15,7 millions de francs de credits PLA en categorie I au titre de 1996, soit environ 315 logements.

En ce qui concerne plus particulierement la rehabilitation des 221 logements de la ZAC Pierre-de-Coubertin a Chatellerault, auxquels vous faites reference avec beaucoup de conviction, la direction departementale de l'equipement de la Vienne m'a indique qu'une premiere tranche de 102 logements etait programme pour 1996. La seconde tranche de 119 logements est preprogramme pour 1997, a la demande de l'OPAC de la Vienne. Voila, monsieur le depute, des nouvelles qui me semblent devoir repondre a vos preoccupations.

M. le president. La parole est a M. Jean-Pierre Abelin.

M. Jean-Pierre Abelin. Je vous remercie, monsieur le ministre, de la confirmation de ces nouvelles qui, effectivement, rejoindront les locataires qui attendaient.

## Données clés

**Auteur :** [M. Abelin Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1079

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mai 1996, page 3283

**Réponse publiée le :** 29 mai 1996, page 3477

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996